

ANNONCES :

La ligne ou son espace :
Valais 20 cts. - Suisse 25 cts.
Etranger 30 cts.
Réclames : 50 cts. la ligne
Minimum pour une annonce : 1 franc

Les annonces et réclames
sont reçues exclusivement par
la Société Publicitas S. A.,
Sion, Lausanne, Genève, Mon-
treux, Fribourg, etc., et au Bureau
du Journal.

NOUVELLISTE VALAISAN

PARAISANT à ST-MAURICE les MARDI, JEUDI ET SAMEDI

ABONNEMENTS :

Un an 6 mois 3 mois
Sans Bulletin 8.- 4.50 2.50
Avec Bulletin 12.- 6.50 3.50

Etranger : Port en sus

Rédaction, Administration
ST-MAURICE

Téléphone 8

Compte de Chèque postal 11 c 274

**Nouveaux faits connus
Mercredi à midi**

Au Maroc le maréchal Lyautey bat les troupes d'Abd-el-Krim.

La Chambre des Communes a rétabli l'étalon-or en Angleterre, ce qui ramène au pair la livre sterling.

Le Japon a introduit le suffrage universel, mais ce dernier n'entrera en vigueur qu'en 1928.

Rien de changé

Les élections municipales qui ont eu lieu, dimanche, dans les 36 000 communes de France, sans compter celles de l'Alsace et de la Lorraine, n'apportent pas, hélas! de grandes consolations au Bloc national.

Nous ne croyons pas, d'ailleurs, que celui-ci ait fondé de sérieuses espérances et compté un retour à droite à un an de distance des élections législatives.

Les revirements d'opinions ne se font pas si vite.

Evidemment, le dernier mot n'a pas été dit le 3 mai.

Il y a un si grand nombre de ballottages que le ministère de l'intérieur, les agences et la presse renoncent à tout pronostic et même à toute addition.

Les candidats du Cartel — il serait ridicule de le dissimuler — arrivent cependant en tête de ces ballottages dans un très grand nombre de communes.

A Lyon, où l'on espérait un moment faire échec à la liste Herriot, on est quelque peu surpris des résultats du scrutin dans les différents arrondissements.

Celle-ci triomphe à une grosse majorité.

A Marseille, la liste Flaissière, que l'on aurait pu croire effondrée à la suite des attentats criminels que l'on sait, est également victorieuse à plus de dix mille voix de majorité.

Au nombre des grandes villes, c'est Paris, cœur et cerveau de la France, qui a le mieux voté: les candidats modérés l'emportent dans la plupart des arrondissements, comme quoi il est faux d'affirmer que la capitale des capitales ne fait que diner, chanter et s'amuser.

Elle sait aussi travailler, se battre et gagner les batailles politiques.

Aussi a-t-elle le droit aujourd'hui de dire à la province et à la campagne qui, à part quelques heureuses et louables exceptions, ont si mal voté dimanche dernier: Faites-en autant et que le même devoir envers Dieu et envers le Pays vous guide au scrutin de ballottage de dimanche prochain.

L'horizon est noir, zébré d'éclairs rouges.

Certes, le général de Castelnau, et d'autres citoyens en renom, ont depuis quelques mois parcouru la France pour raffermir les courages et les reins.

Ils y ont semé la bonne parole: ils font mieux: ils organisent.

Tout est là.

Que peuvent les individus et même des groupes isolés contre la pression administrative, contre les res-

sources du budget, contre les appâts et les faveurs.

Le bloc doit se cimenter aussi bien à droite qu'en face, c'est-à-dire à gauche. Il le peut avec d'autant plus de profondeur et de sûreté qu'il se trouve, dans l'Union républicaine nationale, un principe assez élevé, assez prépondérant, pour dominer tous les intérêts secondaires: la liberté religieuse.

Mais les boutures et les greffes ne portent pas des fleurs et des fruits en une nuit. L'arboriculteur et l'horticulteur le savent bien.

MM. Millerand et de Castelnau ne doivent pas non plus l'ignorer, et, attendant peu, n'ayant nourri aucune illusion, ils ne doivent pas être beaucoup déçus à cette heure.

Ils travailleront, au contraire, aux nouvelles obligations qui s'imposent à des chefs de leur envergure et travailleront de plus belle à ramener la France dans sa voie traditionnelle, à la grande joie de ceux qui, à l'étranger, la soutiennent et l'aiment malgré tout.

Ch. Saint-Maurice.

ECHOS DE PARTOUT

Voici la saison des asperges. — Les marchands parisiens, toujours ingénieux quand il s'agit de présenter de façon agréable aux yeux une marchandise un peu chère, ont imaginé le truc suivant:

Les asperges se vendent au poids ou à la botte; mais, dans les deux cas, il importe qu'elles soient longues. C'est plus présentable et surtout plus avantageux... pour les marchands.

Aussi, quand les asperges sont cassées, on a imaginé d'en réunir les deux bouts... avec des allumettes, qui sont simplement plantées dans les milieux des deux morceaux. De la sorte, vous avez des asperges appétissantes, bien solides et, en les dégoûtant, vous trouvez des allumettes dans votre assiette...

Il pendit son enfant. — Un sieur Oscar de Rudder, habitant Gand (Belgique), détenu, a eu à répondre devant le tribunal correctionnel d'un fait de violence vis-à-vis de son fils, mineur, qui dénote au moins une brutalité absolument injustifiable.

Son gamin ayant été renvoyé de l'école, ce père dénaturé n'avait rien de trouvé de mieux que de le pendre à une poutre du grenier, après l'avoir fait monter sur un chaudron qui se trouvait à et avoir ensuite enlevé ce chaudron de dessous les pieds de l'enfant, de telle sorte que celui-ci était demeuré suspendu dans le vide. Sans doute le père avait-il été lui-même effrayé des conséquences qu'allait avoir cet acte incroyablement car, remontant dans le grenier, c'est lui-même qui, après avoir remis sous les pieds de l'enfant le chaudron, décrocha le gosse, qui râlaît déjà.

Le tribunal a condamné Oscar de Rudder à une peine de six mois de prison et de 100 francs d'amende.

Le Kronprinz en Italie? — On mande de Florence que l'ex-kronprinz, voyageant sous le nom de comte Witte est à la recherche en Italie d'un domaine où il puisse s'installer. On assure même qu'il aurait déjà acquis une villa aux environs d'Arezzo. Son désir est de s'installer dans ce pays où la vie est moins chère qu'en Allemagne.

Un manuscrit volé au Vatican. — Un des livres des quatre évangélistes a disparu de la bibliothèque du Vatican. Ce vol a été dénoncé à la police par la direction des palais pontificaux. Il se pourrait que le précieux volume eût été transporté à Naples.

Femme comme toutes les femmes. — Mme Suzanne Desprès, la grande artiste française, avait été portée sur la liste des prochains chevaliers de la Légion d'honneur. Or, lorsqu'elle l'apprit, elle demanda qu'il n'en fût rien, en remerciant ceux qui lui avaient accordé cette distinction.

« Je veux, a-t-elle déclaré, être une femme comme toutes les femmes. Je veux passer inaperçue et continuer à travailler sans

plus. Je n'ai aucun mépris pour les décorations, mais en ce qui me concerne je veux garder la pudeur de mon travail et de ma vie. »

Fanatisme musulman. — On mande de Jérusalem au « Daily Mail » que deux familles ont été brûlées comme hérétiques à Alilat, village près de Homs, dans la Syrie française.

Il s'agissait de reconnaître comme prophète un nommé Ali.

Dans la lutte qui eut lieu ensuite entre la police et les habitants d'Alilat, 39 personnes ont été tuées et 27 blessées.

L'approche de la votation

M. l'abbé Roemy, Rd Curé de Morlon, écrit dans le « Messenger Raiffeisen » :

Bien que ce soit toujours sur le terrain politique que se livrent et se gagnent les batailles économiques et que s'établissent les législations notre modeste revue ne s'occupe guère de politique, mais elle manquera gravement à son devoir en gardant le silence sur l'initiative Rothenberger. Le 24 mai, c'est au peuple suisse qu'il appartient maintenant de se prononcer pour ou contre. De ce vote dépendent des changements dont trop peu mesurent toute la nature et l'étendue.

Qui le croirait, cette initiative n'est pas seulement dangereuse par le but immédiat qu'elle poursuit; mais bien davantage par ses insidieuses répercussions. Elle n'est que le premier pas d'une course vertigineuse vers la socialisation. Les thèses chimériques que développent ses partisans sont propres à troubler les âmes populaires; en foulant aux pieds l'initiative individuelle, fruit de la liberté, elle frappera de stérilité tout effort vers l'épargne.

Vendrait-elle à triompher, cette initiative chassera la centralisation de toutes les sept-lieues et rendra sa marche en avant irrésistible (paroles d'un conseiller aux Etats, sur ce projet).

Elle ferait inévitablement de l'impôt fédéral de guerre, une machine fiscale permanente et ne tarderait pas à anéantir la vie intime des cantons et des autres collectivités.

A bien considérer, l'initiative Rothenberger est plus à craindre que celle relative au prélèvement sur les fortunes. Elle ne manquera pas de préparer, dans un avenir prochain, l'impôt fédéral sur les successions dont le résultat le plus néfaste sera la destruction des familles et une prime donnée au gaspillage.

L'initiative du prélèvement sur les fortunes se présentait avec une brutalité révoltant le bon sens populaire; celle du 24 mai fait naître plutôt des sympathies qu'elle ne suscite de désapprobations. Et c'est parce qu'elle se montre à l'électeur si astucieusement, camouflée sous des apparences de justice sociale et de solidarité, qu'elle est plus à craindre.

D'autre part, n'a-t-on pas promis que la perception de l'impôt fédéral de guerre serait limité et dans sa durée et dans son objet? Vouloir maintenant modifier la nature et la destination de cet impôt constitue un acte de mauvaise foi; c'est renier la parole d'honneur la plus expresse des autorités fédérales.

En dehors de toutes considérations financières, qui elles seules, feraient craindre des mécomptes certains, d'autres raisons doivent nous refroidir à son égard, car elle porte de nouveau cette double empreinte: étatisme et bureaucratie.

L'impôt exagéré sur les bénéfices de guerre a anémié l'industrie et l'agriculture au moment où ces deux branches de notre activité nationale auraient eu le plus besoin de toutes leurs forces.

Il ne faut pas non plus leururr certaines classes de la population qui s'imaginaient trouver dans l'adoption, la sécurité de leurs vieux jours. Il est des milieux ouvriers qui s'exagèrent l'effet de l'assurance sur leur situation future; ils attendent d'elle infiniment plus qu'elle ne pourra leur donner. A ce point de vue, n'est-ce pas un acte de loyauté à l'égard de l'opinion publique que de faire comprendre à tous, que si, par le travail et l'épargne, ils ne s'efforcent pas de se constituer certaines réserves personnelles, le régime des

assurances sera, à lui seul, incapable de leur donner les facilités d'existence qu'ils escomptent. Il y a du mirage et beaucoup de mirage dans ce domaine des assurances sociales. Nos expériences, en matière d'assurances fédérales, sont-elles si concluantes? Des récriminations n'ont-elles pas récemment retenti jusqu'au sein de nos Parlements cantonaux où l'on n'a pas craint de parler de « vaste exploitation ». Quand est-ce que notre bon peuple comprendra que la politique fiscale actuelle ne se soutient qu'en diminuant les sources essentielles de la richesse publique et que la prospérité de l'Etat n'est que la résultante de la prospérité de tous les membres du corps social et non de leur appauvrissement progressif. Seuls les socialistes prétendent le contraire, malgré les leçons de la République des Soviets, parce que cet appauvrissement est dans le plan de leur politique et qu'ils veulent que cet appauvrissement s'étende successivement à toutes les classes sociales en obligeant l'Etat, pour se procurer une abondance artificielle, à retirer aux contribuables, sous la forme d'impôts toujours plus draconiens, leurs dernières ressources.

Gardons-nous d'oublier que sur ce terrain comme sur tous les autres, le ressort le plus énergique du progrès et du bien-être général sera toujours la libre activité de l'individu et la libre association; ne brisons pas ce ressort. On ne fonde rien sur la contrainte, pas plus que sur l'antagonisme; l'effort individuel, le travail persévérant, l'épargne, la liberté, voilà les forces fécondes; ne les sacrifions jamais, ce sont les sauvegardes de notre civilisation.

V. R.

LES ÉVÉNEMENTS

Une victoire française au Maroc

A proximité de la zone française du Maroc, l'offensive des bandes rifaines, commandées par Abd-el-Krim, a nécessité des opérations qui ont pris une certaine envergure. Trois groupes mobiles se sont trouvés à pied d'œuvre dès le 3 mai, malgré des inondations causées par les crues de l'Ouergha et de tous ses affluents, et l'une d'elles a infligé, lundi, une sévère leçon aux Rifains. Promptement, les tribus seront refoulées chez elles et des mesures seront prises pour en finir avec une situation d'alerte constante. A cet effet, de nouveaux contingents seront prochainement envoyés sur place.

Arrivé à Fez, le maréchal Lyautey surveille en personne les opérations.

Le général Colomba a achevé le ravitaillement des postes avancés. L'impression causée par le succès de cette opération est profonde.

Au centre, le groupe du colonel Freydenberg s'est porté dans le secteur de Taounat où il a rencontré de très forts contingents auxquels il a livré de violents combats. Aux dernières nouvelles, il couvre la région de Taounat qu'il dégage.

A l'Est, le colonel Cambay a dégagé les hauteurs de Kiffara par une série d'assauts au cours desquels il a infligé des pertes sévères aux Rifains. Il semble qu'Abd el Krim dispose d'une vingtaine de mille hommes.

Les difficultés de Mussolini. — Le Sénat italien a repris mardi ses travaux. M. Mussolini devait présenter le nouveau projet de loi sur la réorganisation de l'armée, dont une grande partie est consacrée aux fonctions de chef de l'état-major. Celui-ci assumera la direction de toutes les forces de terre, de mer et de l'air, et sera ainsi responsable de la défense nationale. Le général Badoglio a été proposé pour ces hautes fonctions, mais ce choix provoque de vives discussions.

La « Tribuna » dit même qu'une crise a éclaté. Elle annonce que le ministre de la marine, l'amiral Thaon Di Revel, aurait donné sa démission à M. Mussolini. Le ministre, en effet, a eu lundi un entretien avec M. Mussolini, mais il n'a pas pris part à la séance du conseil des ministres.

Il semble que le ministre de la marine est préoccupé du fait que les services de la marine et de l'aéronautique seraient désormais attribués au nouveau chef de l'état-major, décision qui enlève à la marine et à l'aéronautique leur indépendance.

L'étalon-or en Angleterre. — La Chambre des Communes a discuté le projet de loi sur le rétablissement de l'étalon-or, relativement au crédit américain de 300 millions de dollars.

Un député travailliste dépose un amendement proposant de ramener ce crédit à 60 millions de dollars.

Après une intervention de M. Churchill qui combat l'amendement, celui-ci est repoussé par 265 voix contre 106.

Finalement le projet de loi sur le rétablissement de l'étalon or est adopté sans amendement en troisième lecture à mains levées.

Le suffrage universel au Japon. — La loi établissant le suffrage universel a été proclamée mardi. On estime que le nombre des électeurs se trouve ainsi quadruplé. Les prochaines élections doivent avoir lieu en 1928.

L'Amérique et la paix européenne. — Tout en laissant à M. Houghton la responsabilité du discours qu'il vient de prononcer à Londres, on déclare à la Maison Blanche, que le président Coolidge espère que l'interprétation donnée par l'ambassadeur à l'attitude des Etats-Unis sera profitable à la situation tant de l'Europe que de l'Amérique.

En substance, ce discours évoque ce que les Etats-Unis essaieraient de faire en Europe. Le président considère que la situation de l'Europe progresse vers la stabilisation et que cette encourageante perspective est importante pour les banquiers américains; ceux-ci ont à tenir compte de la politique économique de chaque pays et ont à déterminer où leur concours pourra être pratiquement utile.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

Trois bandits électrocutés

Vendredi, à minuit, dans la prison d'Os-sining, près New-York, on a exécuté trois condamnés à mort, les frères Morris et Joseph Diamond et l'Italien Giovanni Farina.

Ces trois bandits appartenaient à une vaste association de malfaiteurs qui existe encore et à laquelle la police américaine n'attribue pas moins de 1700 assassinats, commis dans l'Etat de New-York depuis six ans. Ils avaient été condamnés à la peine capitale pour un attentat exécuté à Brooklyn, il y a six mois, dans une station du métro aérien, ou « elevated ».

Le coup, soigneusement préparé, avait pour objet de dépouiller deux encaisseurs de banque qui portaient dans leur sacoche une somme de 8000 dollars. Quand les deux encaisseurs sortirent du train sur le quai, à neuf heures du matin, ils furent froidement abattus à coups de revolver au milieu de la foule prise de panique, par Farina et un autre Italien nommé Sam, arrêté depuis à Palerme et qui n'a pas encore été extradé. Les deux assassins fouillèrent leurs victimes, revolver en main, sans qu'aucun voyageur ou employé n'osât intervenir. Ils descendirent ensuite tranquillement l'escalier, au bas duquel les frères Diamond les attendaient dans une auto volée, qui démarra à toute vitesse et échappa aux poursuites. Cependant, peu après, au cours d'une orgie nocturne, ils furent dénoncés et arrêtés.

La population de New-York s'est intéressée passionnément au jugement et à l'exécution des coupables. Vendredi soir, les journalistes et les quelques personnes admises à titre de témoins furent introduits dans la petite chambre où était préparée la chaise fatale; le directeur de la prison leur adressa ce petit speech :

« Gentlemen, vous êtes rassemblés ici pour assister à l'exécution légale des frères Diamond et de Farina. Veuillez garder le silence et vous abstenir de fumer. »

Les prisonniers avaient revêtu le complet noir que la prison fournit aux condamnés à mort. Morris Diamond entra le premier, accompagné du rabbin; il demanda à parler et déclara que le pays pour lequel il avait offert sa vie pendant la guerre aurait pu lui faire grâce; il ajouta qu'il avait été condamné par un jury d'aristocrates et qu'en tous cas son frère était innocent. Il s'assit tranquillement dans la chaise et l'exécuteur tourna le commutateur qui déclenche le courant de 2000 volts. Le médecin se baissa sur le corps

et déclara que la mort avait fait son œuvre. Immédiatement le condamné fut détaché de la chaise et transporté dans la pièce voisine. Au même instant on faisait entrer Joseph Diamond qui, après s'être entretenu avec le rabbin pendant une minute, s'écria : « Que Dieu brûle mon âme dans l'enfer si je suis coupable. »

Le troisième condamné, Farina, entra tenant un cigare dans une main et un crucifix dans l'autre. Le chapelain catholique lui lut les prières des morts. Farina secoua la cendre de son cigare, baisa le crucifix, et dit simplement : « Adieu tout le monde. »

L'exécution des trois malfaiteurs, dont le plus âgé n'avait que 28 ans, dura en tout six minutes.

Joseph Diamond a laissé une note manuscrite adressée aux journaux. C'est un avis « à la jeunesse » à qui l'auteur fait les recommandations suivantes :

« Gardez-vous de la mauvaise compagnie, aimez vos parents et restez avec eux. Ecoutez leurs conseils. Rappelez-vous qu'il vaut mieux gagner 10 dollars par semaine dans une petite boutique que de devenir le plus illustre bandit. »

Grève des transports à Paris

Une importante réunion d'employés des transports de la région parisienne a voté lundi soir la grève générale à la suite du refus de la direction de prendre l'engagement que des sanctions ne puniraient pas les employés qui ont chômé le 1er mai.

Les tractations ont duré toute la journée. Dès le matin quatre mille employés de la Compagnie des Transports Parisiens s'étaient réunis au siège du syndicat de la rue Grange-aux-Belles. Ils ont chargé quatre de leurs représentants de se rendre à la direction de la Compagnie, afin d'obtenir la rentrée sans condition des employés qui avaient chômé le 1er mai.

La direction n'a pu donner immédiatement sa réponse. M. Picard a demandé que les délégués voulussent bien attendre jusqu'à la réunion du conseil d'administration qui devait siéger dans l'après-midi.

La décision du conseil n'a été connue que dans la soirée. Il se déclarait prêt à examiner avec bienveillance le cas des chômeurs, mais se refusa à renoncer à toutes sanctions.

A 8 heures 45, les délégués ouvriers qui s'étaient entretenus avec M. Mariage, directeur de la Compagnie, et qui avaient été reçus également par le préfet de la Seine, vinrent rendre compte de leur mission à leurs camarades.

La grève générale fut alors votée à l'unanimité.

Il semble toutefois que la grève ne sera pas totale, car les employés des transports sont rattachés à deux syndicats et ceux de la Confédération générale du travail seuls suivront le mot d'ordre donné.

L'égarément d'un prince

On mande de Belgrade :

Au sujet de la maladie et du transfert du prince Georges, les journaux apprennent que des mesures d'isolation avaient été envisagées en 1912. A cette époque, le prince devait s'installer à Munich, mais on avait renoncé à ces mesures dans l'espoir que son état de santé s'améliorerait. Il n'en fut rien. Les nombreuses excursions du prince arrivaient à des proportions telles que le recrutement de ses gens de service était devenu impossible. Son attitude et les fréquentes attaques qu'il proféra à l'adresse du gouvernement ont démontré l'état précaire de son état mental, était constaté d'ailleurs par différents spécialistes parisiens. Parmi ces diagnostics établis, figure celui du Dr Robinovitch. Quelques politiciens peu favorisés dans leur carrière par les circonstances exploitèrent même l'état physique du prince.

Aussi, afin d'éviter les malheurs que l'indisposition croissante du malade peut faire craindre, a-t-on dû recourir à l'isolement et à une constante surveillance. En conséquence, le prince a été conduit, accompagné de son médecin, à la résidence de Belle où il trouvera le calme et les soins que son état de santé rend indispensables.

Mort d'un inventeur. — Clément Ader, le précurseur de l'aviation moderne, est mort à Toulouse à l'âge de 85 ans. En octobre, il avait été promu commandeur de la Légion d'Honneur. M. Laurent Eynac avait fait alors, de l'illustre ingénieur et de ses travaux, un tableau exact. Et Ader avait répondu : « Le maître du monde, c'est le maître de l'air. »

En 1886, Clément Ader avait construit le premier des avions à forme de chauve-souris. Le premier, il réussit à s'élever du sol à l'aide d'un appareil à propulsion mécanique.

Le Conseil de cabinet a décidé que les funérailles de Clément Ader, le « père de l'aviation française », seront célébrées aux frais de l'Etat.

M. Laurent Eynac, sous-secrétaire d'Etat à l'aéronautique, y représentera le gouvernement.

En avion au Pôle Nord

On reçoit le télégramme suivant de Kingsbay (Spitzberg) sur l'expédition Amundsen : Mercredi les deux navires « Fram » et « Hoby » quitteront Kingsbay partant pour le nord à la recherche d'un point d'atterrissage d'où les avions puissent manœuvrer. Ce point pourra être trouvé à la limite de la zone des glaces à l'intérieur d'un fiord. Les avions complètement équipés suivront les navires. Si les résultats sont favorables, de la base choisie au nouveau point d'atterrissage, le départ pour le vol au Pôle nord sera immédiatement donné.

Une belle indemnité. — Le gouvernement italien a demandé au Brésil le versement d'une indemnité de 80 millions en faveur des Italiens qui subirent des dommages au cours de la révolution de la ville et de l'Etat de Sao-Paolo de l'été dernier.

Un train en panne dans un tunnel.

En traversant le tunnel de l'Arberg, l'express de Paris a arraché le câble électrique sur une longueur de 300 mètres. Le train est resté en panne pendant deux heures dans le tunnel, jusqu'à l'arrivée d'une locomotive à vapeur. Le trafic se fera à travers le tunnel au moyen de locomotives à vapeur jusqu'au rétablissement du service normal.

NOUVELLES SUISSES

Paris-Bâle en 2 heures

L'aérodrome du Sternfeld enregistre depuis quelques jours un trafic remarquable. Un record de vitesse vient d'être établi : Paris-Bâle en 2 h. 2 minutes, couvert par un biplan Spad, de la Compagnie internationale de navigation aérienne. D'autre part, un appareil de la Sabena (société anonyme belge d'exploitation de la navigation aérienne) parti de Bruxelles à 10 h. 05, atterrissait à Bâle à 12 h. 39 déjà, couvrant ce trajet de 500 km. en 2 h. 34 m. Enfin, en moins de 4 1/2 h., 2400 kilos d'or en lingots passaient de Londres à Bâle, par la voie de l'Imperial Airways Co.

Incendie d'une fabrique. — Un incendie s'est déclaré à une heure du matin à la fabrique de vis de Mammern, au bord du lac de Constance. Un ouvrier qui faisait partie de l'équipe de nuit constata le sinistre au moment où le feu venait de se propager au local d'expédition. En moins de deux heures, la partie supérieure du bâtiment était complètement détruite, tandis que le rez-de-chaussée était fortement endommagé par le feu et par l'eau. Les machines sont en grande partie détruites de même que les stocks.

Le feu a vraisemblablement éclaté dans le vestiaire, après la sortie des ouvriers de l'équipe de nuit.

Quarante ouvriers se trouvent sans gain-pain.

Lausanne favorise l'aviation

La discussion sur le préavis municipal, relatif à l'aviation, a absorbé toute la séance du Conseil communal.

M. Rappin, rapporteur, a insisté sur l'importance de cet objet pour le développement de la ville. Une longue discussion suivit. Le groupe socialiste ne voulait pas voter la subvention à l'établissement Aéro.

Finalement le préavis communal a été adopté et toutes les subventions ont été votées.

LES ACCIDENTS

Un vieillard de 78 ans qui devait être amené à l'asile de Zurich, s'est jeté dans la Limmat pour mettre fin à ses jours. Un pontonnier qui travaillait non loin, se précipita au secours du désespéré qui fut retiré de l'eau sain et sauf.

Une femme âgée de 78 ans, Mme Verona Schmid, de Hoeri (Zurich), près Bulach, qui marchait derrière un attelage, a été happée par une automobile et grièvement blessée. Elle a succombé deux heures après l'accident.

Mlle Clara Stauffer, Bernoise, 23 ans, institutrice remplaçante, a été trouvée morte près de la fenêtre de sa chambre, à Interlaken. La veille au soir, elle avait oublié de fermer le robinet du gaz : celui-ci s'était répandu dans la chambre. Mlle Stauffer a sans doute eu l'intention d'ouvrir la fenêtre, mais elle n'en aura pas eu la force.

Un cycliste nommé Ernest Medelago, venant de Castagnola, voulant éviter deux enfants qui se trouvaient sur sa route, a fait une chute si malheureuse qu'il s'est

fracturé les deux jambes. Il a dû être transporté à l'hôpital cantonal de Bellinzone.

LA RÉGION

Un village submergé réapparaît

La « Nouvelle Gazette de Zurich » publie la nouvelle suivante :

Dans la vallée d'Antrona, qui s'ouvre une lieue en-dessous de Domodossola, vers la frontière suisse, dans la vallée supérieure de Saas, le niveau du lac d'Antrona a tellement baissé ces jours que les toits des maisons, qui, il y a presque trois cents ans, avaient été ensevelies par un éboulement, ont apparus. Le dimanche 27 juillet 1942, un éboulement descendit du Monte Pozzoli et détruisit quarante-deux maisons du village Antronapiana. Tous les habitants et tout le bétail furent engloutis.

Tout de suite après l'éboulement, parmi les décombres, se forma le lac d'Antrona, qui vient de se vider partiellement.

Un enfant tué accidentellement. — Les élections municipales qui ont eu lieu dimanche à Thollon, commune sise à dix kilomètres d'Evian, ont été marquées par un pénible accident.

Trois jeunes gens, pour fêter les élections, s'étaient rendus avec un fusil sur la route des Aires à Lajoux et s'amusaient à tirer des coups de fusil en l'air.

Le jeune Lucien Roch, âgé de treize ans, accompagné d'un groupe d'autres enfants qui regardaient amusés par cette fusillade, dit à Léon Clerc, qui était en possession de l'arme : « Tire-moi dessus pour rire. »

Hélas ! l'éternelle imprudence arriva. Croyant avoir mis le verrou de sûreté à l'arme, Clerc épaula et pressa la détente. Un coup de feu retentit et le pauvre enfant, atteint par la charge en plein front, s'abattit, tué net.

Clerc s'est constitué prisonnier.

Sous des billes de bois

Lundi soir, à 18 heures, un grave accident de char s'est produit à Villars-sur-Ollon. Un charretier de M. Oguey, camionneur à Aigle, M. Isaac Jaquet, âgé de 20 ans à peine, descendant du bois de la montagne. Devant l'hôtel Victoria, à Villars, le côté droit du char, lourdement chargé, s'enfonça jusqu'à mi-roue dans le bord de la route et les longues billes basculèrent contre le talus.

Le cocher fut pris sous le bois et serré contre le talus. Des voisins parvinrent à le dégager et M. le Dr Miéville, de Villars, fit transporter le blessé à l'infirmerie d'Aigle. Il avait des blessures au torse et les médecins, redoutant des lésions internes, n'osaient se prononcer.

Dans la soirée, toutefois, l'état du blessé s'était très sensiblement amélioré et, à l'infirmerie, on se montrait beaucoup plus rassuré.

Poignée de petits faits

★ L'Académie française, arrivée au mot « lac » de son dictionnaire, a fait une rectification suggérée jadis par le comte d'Haussonville.

Dans sa dernière édition, le dictionnaire donnait ces exemples : lac de Genève, lac de Constance, lac de Côme, etc.

Dans la prochaine édition, on lira, au lieu de lac de Genève, lac Léman.

Les Genevois s'en consolent aisément : le « lake of Geneva » et le « Genfersee » leur restent.

★ Une maison de Sheffield a inventé pour la marine britannique un obus pour canon de 16 pouces pouvant percer de fortes cuirasses d'acier.

Sir Robert Hadfield, chef de la maison en question, a déclaré à ce sujet :

« Les résultats des essais que nous avons faits sont tels qu'on les aurait cru impossibles il y a deux ou trois ans. Les réves des experts en armements et des métallurgistes pendant des années sont maintenant réalisés. »

On peut faire de plus beaux rêves...

★ Traduit devant la Cour suprême zurichoise pour attentats à la pudeur, pour détournements de recettes fiscales représentant 8230 francs et pour violation de ses devoirs de service, le nommé A. Bretscher, 45 ans, ancien commis à l'Office municipal des contributions de Zurich, a été condamné à deux années de réclusion moins 145 jours de détention préventive, et à trois années de privation des droits civiques.

★ De Lausanne on signale le départ précipité pour Thonon du Dr Montandon condamné à dix jours de prison. Cette peine se prescrit par un délai de deux ans.

★ A Genève, la police de sûreté a arrêté un mécanicien Ernest Voltolini qui a reconnu avoir volé 7 bicyclettes et une moto. On a découvert à son domicile plusieurs machines maquillées.

★ Un phénomène curieux se passe dans la petite commune française de Langy, qui

compte 362 habitants : il n'y a pas eu d'élections municipales... par manque de candidats.

A notre époque de pléthore d'hommes politiques, le cas est à noter. Et avis aux amateurs de postes officiels !

★ Au village de Sahelices, près de Chaudad-Rodrigo (Espagne), le chœur de l'église s'est effondré au moment où l'on célébrait la grande messe à l'occasion de la fête du village.

On compte deux tués et de nombreux blessés, dont plusieurs habitants des villages voisins.

Nouvelles Locales

Ecole ménagère rurale de Châteauneuf

La clôture des cours du II^{me} trimestre d'hiver de l'Ecole ménagère rurale de Châteauneuf, le 29 avril dernier, a donné lieu à une petite cérémonie empreinte de cordialité et de simplicité. M. le Conseiller d'Etat Troillet ; Madame et Monsieur Luisier, directeur de l'Ecole cantonale d'Agriculture, de nombreux membres du clergé, Rds curés des paroisses voisines ou ayant envoyé plusieurs élèves à l'Ecole de Châteauneuf, Mlle Gay, à Sion, des parents des jeunes filles, ont assisté aux examens de clôture. Les élèves ont fait une excellente impression ; elles ont témoigné de solides connaissances ménagères. L'exposition des travaux manuels est tout particulièrement à retenir. Elle est des plus intéressantes et très complète. Au contraire de ce qui se remarque trop souvent, on trouve ici des ouvrages essentiellement pratiques. Les jeunes filles ont appris surtout des choses utiles, et ceci est à noter en un temps où la mode est plus que jamais aux connaissances futiles.

Au délicieux dîner, qui confirme une fois de plus les compétences culinaires des bonnes maîtresses de l'Ecole ménagère rurale de Châteauneuf, et la dextérité acquise par les élèves, M. le Conseiller d'Etat Troillet a adressé d'excellentes paroles : remerciements à la Direction, en particulier à la dévouée directrice qui se dépense sans compter, félicitations aux parents des élèves pour avoir compris la nécessité des sacrifices pour la formation de leurs enfants ; encouragements aux jeunes filles qui, après le succès obtenu dans leurs études, doivent, à leur retour au foyer, mettre en pratique l'enseignement reçu et faire bénéficier la famille de leur savoir, qu'elles s'efforceront de mettre en valeur et de développer constamment.

Deux jeunes filles ayant suivi trois cours trimestriels recevront un diplôme de mérite et un certificat d'études. Des prix sont décernés à quelques jeunes filles les plus méritantes du II^{me} trimestre. C'est à regret que les élèves quittent Châteauneuf, les débutantes se promettant de revenir pour un nouveau cours.

Durant ce II^{me} trimestre, l'Ecole a été fréquentée par 27 élèves.

Nous apprenons avec plaisir que le III^{me} cours, qui sera désormais de 4 mois, comportera dans son programme des leçons d'un intérêt particulier : un aperçu des dispositions légales relatives à la femme, notamment concernant le droit successoral. De même il sera donné un cours sur la conduite d'une exploitation agricole. Ces innovations sont des plus heureuses et opportunes, et on peut d'avance leur prédire un plein succès.

La conférence des Instituteurs à Bramois

Mercredi dernier, le bourg hospitalier de Bramois ouvrait ses portes au corps enseignant primaire du district de Sion.

Tout, en cette matinée de fin d'avril, faisait prévoir une excellente journée : radieux soleil printanier, accueil sympathique des autorités locales, assistance à la Sainte Messe, etc.

Après un bref salut de bienvenue, M. le Professeur Dr Mangisch, Inspecteur scolaire, ouvre la séance dans la grande salle Farquet, agréablement décorée. Un certain nombre d'instituteurs développent successivement le sujet imposé : « Les Sports ». Ces travaux, fort documentés et traitant le thème sous toutes ses faces, valent à leurs auteurs de justes éloges.

Constater, d'une part, la nécessité et les avantages incontestables de la gymnastique, laquelle doit se distinguer des Sports proprement dits ; déterminer, d'autre part, l'opportunité de ceux-ci, s'opposer à voir dans les sports une fin plutôt qu'un moyen, préconiser une éducation sérieuse de la jeunesse en lui apprenant à considérer les choses suivant leur importance, instruire les jeunes par la presse, la conférence, le cercle, sur les dangers que fait courir l'abus des sports, telles sont les conclusions générales du sujet traité.

La discussion qui suit engage M. Mangisch à insister sur la nécessité de la culture physique, et à inviter ses subordonnés à ne pas négliger cette branche de l'enseignement. M. Julier, le distingué

professeur de langue française à l'Ecole normale, parle d'un autre genre de sport : le sport religieux et moral, la pratique des œuvres pieuses, la charité envers les déshérités de la nature ; en terminant, il engage résolument le personnel enseignant à vouer une sollicitude plus intense et plus effective aux pauvres sourds-muets de Gérone.

Voici, sur le tapis, le vieux Règlement de la Conférence, dont quelques articles sont devenus désuets et qu'il convient de rajouter. Cette teinte de renouveau est donnée également au Comité, lequel est renouvelé. Enfin, la Chorale des Instituteurs tend ses bras amaigris, réclamant à nouveau la vie qu'elle est en droit d'attendre. On lui fait un accueil sympathique se promettant de lui être désormais fidèle.

L'adage bien connu : « Mens sana in corpore sano », cité à maintes reprises dans les travaux sur les sports, sert enfin d'arguments pour passer à un autre point du programme. Après la nourriture de l'esprit, le corps réclame à son tour des attentions ; aussi, une excellente raclette, arrosée d'un vin bien assorti, a-t-elle tôt fait de dégager les esprits des discussions abstraites qui les obsédaient.

Mais, voici qu'un silence quasi solennel s'empare des convives. C'est M. le Dr Mangisch qui adresse un chaleureux salut aux autorités scolaires représentées à la Conférence, et à la Commune de Bramois en particulier. Très justement, il tresse une couronne à cette Administration éclairée et à cette population intelligente qui ont fait de cette localité un des joyaux du district. Puis, s'adressant aux instituteurs, il leur commente en termes émus ce programme d'affection du vrai maître : « Aimez votre profession, aimez votre classe, aimez vos enfants. »

Et, alternant avec les productions de la vaillante fanfare « La Laurentia » qui fait entendre les plus beaux morceaux de son répertoire, les discours se succèdent, variés, intéressants, émouvants mêmes, paroles aimables de M. Bérard, le sympathique Président et Député de Bramois, qui incarne le prodigieux développement agricole de sa commune ; toast vibrant à la Patrie de M. Jos. Varone, député-suppléant de Sion ; souffle apostolique de M. Julier, qui a le talent d'enflammer les cœurs et d'élever les esprits vers les hauteurs sereines de l'Idéal chrétien ; conseils judicieux, dictés par l'expérience des choses, paroles chaudes et senties de M. Jos. Kuantschen, l'éminent président de la ville de Sion ; hommage de reconnaissance décerné par M. le Rd Curé de Bramois, Président de la Commission scolaire, à son instituteur très méritant, M. P. M. Rossier ; hommage encore adressé par celui-ci à la clairvoyance des parents et des autorités de Bramois.

On entend encore MM. Marcel Roten, président de la Commission scolaire de Savièse ; le Rd Curé Rey, président de la Commission scolaire de Salins ; Célestin Bonvin, député d'Arbaz, qui adresse à l'Eglise un toast élevé, et enfin M. Panchard, secrétaire communal de Bramois.

Malheureusement, l'heure avance, et il faut songer au retour. Il semble, au départ, qu'il y a quelque chose de plus à la poésie de ce bourg généreux, une sorte de suave parfum qu'exhale l'amabilité toute particulière dont a été l'objet le corps enseignant de la part des Autorités, de la jeune fanfare, des élégantes demoiselles qui ont assuré un service impeccable, et de la population, tout entière, de Bramois.

Ch. Mathis, inst.

Maladie des abeilles

On mande de Tartegnin (Vaud) :

A peine la loque des abeilles avait-elle disparu de la région, après avoir causé des dégâts relativement minimes qu'une autre épidémie qui éclata dans des conditions inconnues a fait son apparition dans un superbe rucher de création récente. C'est ainsi que 10 colonies dont quelques-unes très peu atteintes viennent d'être détruites par l'inspecteur cantonal.

Depuis plusieurs années, le propriétaire avait remarqué quelque chose d'anormal en ce sens que des ruches se dépeuplaient sans cause apparente. Toutefois la contamination paraissait lente. On ne se faisait pas trop de souci au sujet des conséquences de l'apparition de ce petit insecte mystérieux s'attaquant aux trachées de l'abeille et provoquant sa mort. Au reste les nombreux ruchers environnants sont très prospères et jusqu'à maintenant n'ont pas l'air de souffrir de ce fâcheux voisinage. Cependant chaque propriétaire est sur le qui-vive, quoiqu'il n'y ait actuellement aucun moyen de préserver les ruches des atteintes de ce nouveau fléau.

Chute mortelle

M. Paul Ribordy-Défago, 49 ans, propriétaire de l'hôtel National, à Sembrancher, avait conduit, avec son attelage, un chargement d'engrais chimiques sur une propriété qu'il possède près de Champéry.

Au retour, mardi après-midi, son cheval s'emballa ; en arrivant, après un tournant, sur le pont de la Mourga, le char heurta

un bouleroue. M. Ribordy fut lancé dans le vide et tomba d'une hauteur de six mètres. Il se releva, fit quelques pas, mais se rendit vite compte de la gravité de son état. En effet, transporté dans un chalet voisin, il y succombait au bout de 15 minutes à des lésions internes.

Un nouvel ingénieur. — Sur la liste des récentes promotions du Polytechnicum, nous relevons le nom de M. Camille Dénériaux, à Sion, qui obtient le diplôme d'ingénieur-chimiste.

Un film valaisan

Une société genevoise est actuellement occupée en Valais à filmer le Rhône depuis sa source au Lac Léman. Ce film doit être le complément de celui intitulé : « De Genève à la mer » qui a eu un si gros succès dernièrement en Suisse romande. Une descente en pontons aura lieu cette semaine et les opérateurs filmeront toute la vallée du Rhône. Ils opéreront également dans les vallées latérales du Valais à Conches, Saas, Zermatt, Anniviers, Grand St-Bernard, Champéry.

Ce film qui se fait avec l'appui de nos autorités contribuera à faire connaître au dehors, notre canton.

Dons pour la Chapelle de la Bienheureuse Thérèse de l'Enfant Jésus, à Epinassy

Municipalité de St-Maurice, fr. 3,000.—; Bourgeoisie, 40 mètres cubes bois construction, St-Maurice, 1200.—; Zalm, Matégin, Genève, 5.—; Anonyme, Verbier, 5.—; Anonyme, Delémont, 10.—; Anonyme, par Courrier, Choulex, 6.—; Mlle Marie Ducretet, par Courrier, Genève, 5.—; M. Briffod, par Courrier, Genève, 2.—; Anonyme, par Courrier, Vésenaz, 5.—; Anonyme, par Courrier, Vésenaz, 2.—; Famille A. Clausen, par Courrier, Genève, 5.—; Mlle Monnet, par Courrier, Genève, 5.—; M. Mauron, par Courrier, Genève, 5.—; Anonyme, par Courrier, Genève, 20.—; Anonyme, St-Maurice, 5.—; Anonyme, Vérossaz, 5.—; Anonyme, Evionnaz, 3.—; Anonyme, Sion, 5.—; Anonyme, Champéry, 8.—; M. Marquis, Sion, 20.—; Anonyme, pour obtenir guérison, Mase, 2.50; Carron Pierre-Marie, Fully, 5.—; M. Mauris, Genève, 10.—; Anonyme, demande de grâces et guérison, Breuleux, 10.—; Anonyme, Massongex, 20.—; Famille Frachebourg, Monthey, 20.—; Anonyme, Monthey, 10.—; Anonyme, Pleigne, 10.—; Emile Jobin, Undervelier, 5.—; Anonyme, Monthey, 4.—; Henri Lachat, Reclère, 5.—; Mme Adèle Chagnat, Montfalcon, 5.—; Zéline Plumez, Grandfontaine, 10.—; Anonyme, demande grâces et guérison, Viques, 10.—; Marie Crettenaud, Iséables, 3.—; Anonyme, Muraz, 20.—; Anonyme, Glovelier, 5.—; Anonyme, Sion, 5.—; Anonyme, Orsières, 10.—; G. d. C. St-Maurice, 10.—; Anonyme, pour obtenir guérison, Sallion, 5.—; Anonyme, Chamason, 20.—; Anonyme, pour obtenir guérison, Pleigne, 50.—; Anonyme, Sion, 30.—

Dans quelques jours, la Bienheureuse Thérèse sera élevée au suprême honneur de la Canonisation. Sa gloire et sa puissance d'intercession en seront augmentées. Associons-nous à cette apothéose et par nos prières et par notre générosité pour sa Chapelle d'Epinassy qui, dans quatre mois, sera achevée.

Chèques n° 59. **Chne H. de Stockalper.**

Des skieurs au Mont-Rose

Deux touristes genevois ont fait en ski, par un temps favorable et une bonne neige, l'ascension du Mont-Rose, du Breithorn et de la pointe Dufour. Ils étaient accompagnés du guide Oskar Julien.

La race bovine à l'Exposition de Berne

L'examen des animaux pour le choix des sujets de race d'Hérens devant figurer à l'exposition nationale d'Agriculture qui aura lieu cet automne à Berne (du 12 au 27 septembre), est fixé aux localités et dates ci-après désignées :

1. Martigny, pour le district de Martigny, le 11 mai, à 9 heures.
2. Sembrancher, pour le district d'Entremont, le 11 mai, à 14 heures.
3. St-Pierre-des-Clages, pour Chamason, Riddes, Vétroz et Ardon, le 12 mai, à 9 h.
4. Châteaufort, Ecole d'Agriculture, pour Conthey, Nendaz et Vétroz, le 12 mai, à 14 heures.
5. Sierre, pour le district de Sierre, le 13 mai, à 9 heures.
6. Sion, pour le district de Sion, le 13 mai, à 15 heures.

Les animaux seront conduits sur l'emplacement habituel des concours de bétail.

Peuvent être présentés: les taureaux, vaches et génisses ayant obtenu 78 p. et plus lors des derniers concours. La limite d'âge est fixée pour les génisses à 18 mois; les génisses de plus de trois ans doivent être portantes. Les taureaux doivent être âgés de 15 mois au moins; les vaches de plus de sept ans ne sont pas admises.

Pour chaque animal, il sera présenté: un certificat fédéral de saillie ou, à ce défaut, un extrait de registre généalogique. Il est exigé un certificat de saillie pour les vaches et génisses déclarées portantes.

Un groupe spécial est organisé à l'Exposition de Berne pour les concours de vaches laitières. Ceux qui désireraient y participer devront également présenter les animaux destinés à ces épreuves laitières lors de l'examen des sujets en vue du choix pour l'exposition de race bovine. Seuls pourront naturellement entrer en li-

gne de compte dans ce groupe les animaux vélant aux mois de juin à août.

Station laitière cantonale.

La réorganisation de l'Etat

Le Conseil d'Etat a décidé l'étude d'un projet complet de réorganisation de l'administration cantonale, de la chancellerie d'Etat et des différents départements. Il a chargé de ce travail, son président actuel, M. Troillet. Le projet sera soumis au Grand Conseil.

Conférence apicole. — Les membres des sections d'apiculture des districts de St-Maurice et Monthey sont avisés qu'une conférence sera donnée dimanche prochain 10 mai, à 13 1/2 heures, au rucher de M. Rithner, à Choëx, inspecteur apicole de la région.

Le sujet traité sera le suivant: « Développement des ruchées au printemps », et exposé théorique de l'élevage des reines, par M. Porchet, inst. à Ropraz près Moudon.

A l'arrivée du train de midi à la gare de St-Maurice, un service d'auto sera organisé pour permettre à tous les participants d'être à l'heure au rendez-vous.

Les enfants et la tuberculose

Dans un grand nombre de cantons, Pro Juventute organisera, au courant de mai et avec le bienveillant appui des Départements cantonaux de l'Instruction publique, une collecte scolaire en faveur de l'envoi en vacances d'enfants débiles et menacés de tuberculose. Ont donné jusqu'ici leur adhésion: Argovie, Appenzell Rh. I., Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Fribourg, Genève, Grisons, Lucerne, Neuchâtel, Nidwalden, Obwalden, Schaffhouse, Schwytz, Thurgovie, Vaud et Zoug. D'autres cantons suivront sans doute. Dans les cantons de Fribourg et Zoug, la collecte est remise à plus tard.

L'écouler entraînant l'écouler atteint ou menacé de tuberculose telle est la pensée directrice de la collecte; cinquante pour cent du produit seront utilisés en faveur des enfants des districts mêmes où ils auront été recueillis; de 5 à 10 pour cent serviront à subventionner l'œuvre dans les districts pauvres; le reste, enfin, sera distribué à différents établissements hospitaliers pour enfants, notamment au Sanatorium Pro Juventute pour enfants de Davos.

Il serait très désirable que les écoliers ne se contentent pas de recevoir leur cotisation de leurs parents. L'idée est aujourd'hui partout répandue que l'enfant ne doit pas être seulement l'objet de la sollicitude de la communauté, mais qu'il doit lui-même s'employer pour autrui en s'imposant quelque sacrifice, renoncement à quelque plaisir ou petit travail pour lequel il recevra une rémunération.

Mieux qu'aucune leçon d'instruction civique, de tels actes de solidarité enseignent à l'enfant l'esprit de dévouement et éveillent en lui le sentiment de la co-appartenance à l'ensemble.

Ce n'est pas tout. Les feuilles volantes que Pro Juventute fera distribuer dans les écoles et où seront consignées douze règles très simples d'hygiène de valeur reconnue, montreront aux enfants comment, avec quelque effort répété personnellement, ils feront œuvre de bons petits citoyens, tout en étant les premiers bénéficiaires. La distribution de ces feuilles fournira une excellente occasion au maître pour expliquer à ses élèves l'importance de la lutte contre la tuberculose entreprise dès le bas-âge et qu'ils ont tout intérêt à s'exercer à obéir aux lois naturelles qui régissent notre corps.

Dans ce même ordre d'idées, les présidents de la commission de la fondation Pro Juventute, de la Ligue suisse contre la tuberculose, de la Commission fédérale de gymnastique, ont adressé à tous les Départements de l'Instruction publique une pétition demandant qu'à la première occasion il soit procédé à une révision des prescriptions relatives au nombre d'heures réglementaires de leçons de gymnastique et d'exercices corporels. En attendant cette révision, il y a lieu de favoriser la pratique de la gymnastique en dehors de l'école, sous la direction d'un maître payé et toutes autres mesures semblables, introduites avec succès en maintes localités.

Sans doute, les jeux en plein air et la gymnastique ne sont qu'un des moyens employés dans la lutte contre la tuberculose; mais l'effort personnel de chacun de nos enfants en constitue un facteur important. Aussi les institutions sus-nommées croient-elles de leur devoir d'engager les parents à appuyer de toutes leurs forces le mouvement en faveur du développement des exercices corporels parmi la jeunesse, ces exercices tenant le juste milieu entre la brutalité de certains sports et la mollesse qu'engendre le mépris du travail des muscles.

Chez nos étudiants

Nous rappelons que la réunion de la « Vallensis », section valaisanne de la So-

ciété des étudiants suisses, aura lieu jeudi 14 mai, à Chamason.

Des cours de tir militaire

Par décision du département militaire fédéral sont organisés annuellement dans chacun des arrondissements de tir, des cours de tir pour les hommes n'ayant obtenu que des résultats insuffisants.

Y seront appelés, tous les hommes assujettis au tir et qui, tout en ayant exécuté les tirs obligatoires prescrits, n'auront pas atteint, pour un motif quelconque, le maximum exigé. Ces cours auront lieu sur les places de tir ordinaires et dureront une journée, arrivée et licenciement compris.

Dans la règle, le nombre des participants à un même cours ne devra pas excéder 80. Les hommes se présenteront en tenue civile. Ces cours auront pour but d'établir pour quelle raison les hommes ne peuvent satisfaire au minimum prévu au programme de tir obligatoire.

Avant le commencement de l'exercice, il sera expliqué aux hommes que l'on se propose de les aider à remplir dans l'avenir, les conditions minima fixées par le programme de tirs obligatoires. On leur indiquera, en outre, que ceux d'entre eux qui, pour incapacité physique, n'atteindraient pas le minimum, seront cités devant une commission d'examen et, si possible, astreints à la taxe militaire comme désormais libérés du service.

Enfin, ceux des hommes qui seraient reconnus comme tirant intentionnellement mal, seront avisés qu'en application de l'art. 3 de l'ordonnance sur le tir, hors service, en date du 26 septembre 1913, ils seront convoqués à un cours spécial de tir d'une durée de trois jours et pour lequel ils n'auront droit à aucune solde.

Assemblée générale du « Pro Lemano »

L'UNION ROMANDE DU TOURISME (Pro Lemano) a tenu, samedi dernier, au Restaurant des Deux-Gares, à Lausanne, son assemblée générale annuelle sous la présidence de M. L.-C. Michaud, directeur du B. G. V. C., à Bex, président du Comité de Direction.

M. G. Chaudet, directeur, présenta un rapport très documenté et très intéressant sur l'activité de l'Association durant l'exercice écoulé. Cette activité comporte l'étude des questions ferroviaires et la propagande touristique, la publication de Guides illustrés, Cartes géographiques, Photos, Affiches, etc. et leur diffusion en Suisse et à l'étranger; propagande nécessaire et qui doit être intense et continuer si la Suisse romande veut occuper la place qu'elle mérite dans le mouvement touristique international. L'UNION ROMANDE DU TOURISME (Pro Lemano) a là un rôle particulièrement important à remplir.

Les comptes de l'exercice 1924 bouclent avec un léger excédent actif sur un total de dépenses de fr. 78,674.—. Le budget pour 1925 prévoit aux recettes fr. 85,000.— qui sont d'ores et déjà engagés pour la prochaine campagne de publicité en faveur de nos Villes et Stations romandes.

La série sortante du Conseil d'Administration, composée de MM. le Dr Gustave Kraft (Lausanne), Th. Exhenry (Monthey), Ch. Rochat (Genève), Dr Vuilleumier (Montreux), L. Gilliéron (Genève), R. Kluser (Martigny) et X. Rémy (Bulle) a été réélue par acclamations pour une nouvelle période de 3 ans.

MM. R. Bourgeois, directeur des Tramways lausannois, et P. Amiguet, hôtelier à Chesières, ont été nommés Vérificateurs des comptes pour la nouvelle période statutaire.

L'Assemblée apprit avec plaisir que des démarches sont faites par la direction de l'Union pour obtenir, en Suisse romande, un bureau de dédouanement pour les grands bagages des touristes américains, lesquels ne peuvent, aujourd'hui, enregistrer ces bagages que pour Bâle. La question de certains tarifs marchandises C. F. F., ainsi que celle de la création, par nos Postes suisses, de timbres-réclamés d'oblitération en faveur de quelques centres de tourisme, ont fait l'objet d'intéressants débats.

En résumé, assemblée vivante et instructive.

Le sel iodé et le lait

Le Service fédéral de l'hygiène publique a entrepris, l'année dernière, une série de recherches afin de savoir si l'administration de sel iodé au bétail — moyen préconisé par la commission du goitre — pouvait influencer la production du lait. Les recherches qui ont été poursuivies dans deux étables très bien tenues, ont montré que loin d'être défavorablement influencée par le sel iodé, la production de lait a été augmentée. Les études seront continuées et l'on verra s'il s'agit de résultats fortuits ou si réellement les résultats obtenus sont dus à l'emploi du sel iodé.

MONTHEY. — (Corr.) — Le jeudi 23 avril, le Comité de l'Union des Travailleurs Catholiques de Monthey avait invité

notre compatriote, M. Henri Berra, secrétaire du Cartel chrétien-social genevois, à donner une causerie aux membres de notre Section.

Un nombreux auditoire avait répondu à notre convocation, ce dont nous sommes extrêmement heureux.

M. Berra exposa ce qu'était la question ouvrière et comment nous, chrétiens-sociaux, devons la résoudre à la lumière des doctrines catholiques.

Pour obtenir des résultats dans notre action, il faut qu'une élite d'hommes jeunes et ardents, généreux et pleins de foi, se constitue et travaille.

Cette élite, la jeunesse valaisanne peut nous la donner.

Imprégnée de saines doctrines, elle aura facilement raison du socialisme qui ne doit pas faire d'adeptes dans notre cher Valais.

Elle pourra d'autre part, rendre d'immenses services à la population paysanne, tout en l'empêchant de se laisser gagner par le virus du matérialisme.

Une intéressante discussion suivit la conférence de notre cher ami.

Nous le remercions de sa visite et lui disons: « Au Revoir! ».

Jos.

NENDAZ. — (Corr.) — La conférence donnée dimanche par M. Puippe a remporté un joli succès du reste mérité. Il est bon que les catholiques, qui inclinent trop facilement à rougir de l'Eglise ou à la renier, soient éclairés et rappelés à leurs devoirs. A cet égard, le distingué conférencier a souligné avec tant de feu tous les bienfaits que nous devons à l'Eglise par l'atmosphère de civilisation qu'elle a créée et dans laquelle nous nous mouvons, qu'il a complètement gagné le nombreux auditoire.

Nous lui manifestons le désir de l'entendre encore sur un sujet aussi palpitant.

SAILLON. — (Corr.) — Un malheureux père de famille, adonné à l'alcool, a été trouvé tué par une cartouche de dynamite. On croit à un suicide, conséquence terrible de la déchéance causée par l'alcoolisme.

ST-MAURICE. — Arrestation. — La gendarmerie de St-Maurice et la police de sûreté ont opéré lundi soir, dans le Bois-Noir, deux arrestations qui leur font d'autant plus honneur qu'il y avait quelque sérieux danger à courir. En fait, il s'agissait de voleurs de bicyclettes, mais l'un de ces voleurs était un redoutable malfaiteur recherché par diverses polices confédérées. L'autre était également un récidiviste. Tous deux étaient armés et prêts à faire usage de leurs armes. Ils ont passé la première nuit de leur arrestation au Château de St-Maurice, puis ils ont été conduits le lendemain à la prison préventive de Martigny.

Un grand film suisse

LA NAISSANCE DE LA CONFEDERATION

Le film national suisse! Depuis longtemps, la glorieuse histoire de notre vaillante Patrie méritait d'être mise à l'écran. Il a fallu que nos compatriotes d'Amérique donnent leur appui financier à cette entreprise, et c'est d'une manière tout à fait désintéressée, dans le seul but de posséder, par l'image, l'histoire de la Naissance de la Confédération Suisse qu'ils consacreront un demi-million de francs suisses à la réalisation du film de notre histoire nationale!

Disons que cette entreprise a admirablement réussi! Toutes les espérances furent largement dépassées. L'œuvre est sincère et belle. Le metteur en scène — un St-Gallois — M. Harder, n'a fait appel qu'à de rares professionnels du Cinéma. Tous les acteurs sont suisses; les gens des Waldstaetten ont fourni la majorité des interprètes de ce film merveilleux.

Depuis combien de temps entendons-nous dire à chaque instant: La Suisse est un pays merveilleux, et possède une glorieuse histoire, pourquoi ne pas l'adapter au cinéma? C'est ainsi que le film: LA NAISSANCE DE LA CONFEDERATION a été tourné entièrement sur les lieux mêmes où se passèrent, en 1291, les faits qui ont provoqués la Constitution de la Confédération Suisse! Le serment des Trois Suisses, la place d'Altdorf où se produisaient les scènes blessantes pour le peuple du salut du chapeau de Gessler, Stauffacher outragé devant sa maison, Melchthal fuyant la vengeance des tyrans, Furst devant sa demeure patriarcale, les conciliabules qui précéderont l'Alliance, l'expulsion des baillis et enfin, la Ba-

taille de Morgarten, qui est la finale de l'œuvre. Ce film est notre chef-d'œuvre national, c'est toute notre histoire.

Nous apprenons que ce film patriotique passera bientôt sur les écrans des cinémas de Martigny et de Sierre. Le directeur de ces établissements fait œuvre de patriotisme et de belle propagande nationale en offrant ce magnifique spectacle! Qu'il soit soutenu par votre présence et encouragé.

A TOUS NOS ABONNES

Ayant renouvelé les adresses il est possible que l'une ou l'autre erreur se soient glissées.

Les abonnés qui ne recevraient plus le journal ou le « Bulletin Officiel » voudront bien nous signaler cette omission.

Chronique sportive

FOOTBALL

Match international

L'Autriche bat la Hongrie, 3 à 1

Cinquante mille personnes assistaient au match de football qui mettait aux prises mardi la sélection autrichienne et la sélection hongroise, à Vienne. Ce sont les Autrichiens qui l'ont emporté par 3 à 1.

St-Maurice II - St-Gingolph I

Pour le Challenge Delacroixriche, St-Gingolph I fera dimanche le déplacement à St-Maurice, aux fins d'y rencontrer St-Maurice II. Ces deux équipes étant respectivement champions valaisans, série B et C, la lutte promet d'être intéressante, et les sportsmen doivent tous réserver une partie de leur après-midi de dimanche pour y assister.

On sait que le match de dimanche dernier, entre Vouvry I et St-Maurice II n'a pas eu lieu du fait que les Vouvryens ont retiré leur équipe. **Met.**

DERNIER COURRIER

Le service civil

BADEN, 6. — La commission du Conseil des Etats pour la pétition concernant le service civil, réunie sous la présidence de M. Huber (Thurgovie), a décidé à l'unanimité moins une voix, celle de M. Burcklin (socialiste, Genève), d'approuver la décision du Conseil national et de recommander au Conseil des Etats de rejeter la pétition. M. le conseiller fédéral Scheurer assistait aux débats.

Drame nocturne

HITZKERCH, 6. — Au cours de la nuit, le nommé Bur, commerçant, 50 ans, marié, se disputait devant un café à Mosen, près d'Aesch (Lucerne), avec M. Eiholzer, charretier, 30 ans, qui l'accusait d'avoir participé à une expédition nocturne au cours de laquelle Bur avait subi des dommages. Comme Eiholzer protestait vivement de son innocence, Bur le frappa d'un coup de couteau dans la région du cœur. Il fut transporté dans une grange, puis à l'hôpital cantonal, à Lucerne, où il a succombé. Bur a été arrêté.

Du Canada à Rome en canoë

ROME, 6. — Le lieutenant canadien H.-G. Smyth, qui accomploit en canoë le raid Canada-Rome, est arrivé cette après-midi, à 5 h. 40, à Fiumicino, à l'embouchure du Tibre.

Demain, le lieutenant Smyth prendra quelque repos et après-demain il entreprendra la traversée du Tibre. Pour son arrivée à Rome, un accueil triomphal lui sera fait.

C'est à la suite d'un pari de 10,000 dollars que le lieutenant Smyth entreprit le raid de Sydney (Canada) à Rome, en cent quinze jours de navigation effective.

Son départ eut lieu le 26 août; le 8 octobre, il était à New-York, le 5 novembre à Londres, le 31 novembre à Paris; il en repartait le 28 février.

Cours du change

Cours moyens			
Paris	27.15	Londres	25.10
Bruxelles	26.30	Milan	21.30

Représentation à Vérossaz

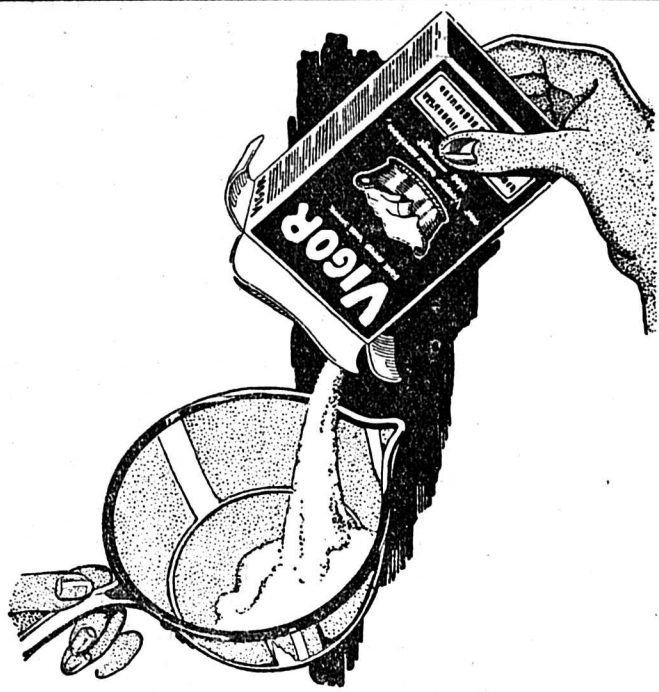
donnée par la Société de Chant le dimanche 10 mai, à 14 heures

Tavon
Steinfels
blanc et jaune

Le Bureau de Placement Madame Weber, à GLION, sur Montreux, cherche CUISINIÈRE à Café, FILLE d'office, FILLE DE CUISINE, LAVEUSE, CASSEROLIERS, JEUNE HOMME pour la Campagne.

On cherche un bon **domestique** sérieux et travailleur, sachant traire et conduire les chevaux. Faire offres ou se présenter chez Lucien Chevaux, Restaurant, Lavey-Village.

Belle maquette à 20 ct. le kg. à l'Imprimerie Rhodanique à St-Maurice Téléphone 8



*Tandis que calme tout sommeille,
Un bon serviteur peine et veille.*

Le VIGOR a vite fait de dissoudre les impuretés les plus tenaces du linge qu'on y a mis tremper pour la nuit. Ce savon n'abîme ni les mains ni les tissus, ses effets sont merveilleux dans la chaudière et dans la machine à laver.

VIGOR

V 42

VINS

MAURICE CORTHAY
à Martigny-Bourg

a toujours en vente du vin de 1er choix, San-Sévéro, Alicante et Catalogne blanc et rouge, aux meilleurs prix et conditions.

A la même adresse, à vendre 50 litres d'eau de vie de lie.

Viande de 1er choix

Nous expédions :

Rôti de bœuf à fr. 3.50 le kg.
Bouilli à fr. 2.— et 2.50 le kg.
Bœuf fumé à fr. 3.20 le kg.
Petit salé à fr. 1.50 et 2.40 le kg.
Lard maigre salé à fr. 3.20 le kg.
Penne et lard gras à fr. 2.40 le kg.
Graisse de bœuf à fr. 1.50 le kg.

CHARCUTERIE

Saucissons extra à fr. 4.— le kg.
Saucisses au foie à fr. 2.— le kg.
Cervelas, gendarmes et saucisses au cumin à fr. 2.40 la douzaine.

Boucherie HENRI HUSER

Gare du Flon LAUSANNE Téléphone 31.20

On admire en vitrine

nos appareils photographiques, dernier chic. Marque A. P. M. de Londres. Prix affichés et qualité sans concurrence. Demandez prix-courant.

Seuls représentants :

Fessler & Calpini, Martigny-Ville

GRAND CHOIX DE

CORNES D'ABONDANCE

pour Sociétés de Musique et autres
Contenance 2, 3, 4 et 5 litres
Provenance directe d'Amérique

Bijouterie H. MORET, Martigny-Ville

Le Comptoir des Produits Cupriques, à Cortaillod

(Neuchâtel)

dispose d'un stock réduit de

savon Pyrèthre

garanti efficace, contre

Eudemis et Cochylis

Représentant général pour le Valais :

Alfred Veuthey

Martigny-Ville

En vente également chez tous les bons négociants

Docteur T. H. MUSY

Médecine générale

Maladies des yeux Optique

ouvrira prochainement

son cabinet de consultations à Monthey, Maison Pernollet

MALADIES de la FEMME

Toutes les maladies dont souffre la femme proviennent de la mauvaise circulation du sang. Quand le sang circule bien, tout va bien : les nerfs, l'estomac, le cœur, les reins, la tête, n'étant pas congestionnés, ne font point souffrir. Pour maintenir cette bonne harmonie dans tout l'organisme, il est nécessaire de faire usage, à intervalles réguliers, d'un remède qui agisse à la fois sur le sang, l'estomac et les nerfs, et seule la

JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY

peut remplir ces conditions, parce qu'elle est composée de plantes, sans aucun poison ni produits chimiques, parce qu'elle purifie le sang, rétablit la circulation et décongestionne les organes.

Les mères de famille font prendre à leurs fillettes la JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY pour leur assurer une bonne formation.

Les dames en prennent pour éviter les migraines périodiques, s'assurer des époques régulières et sans douleur.



Exiger ce portrait

Les malades qui souffrent de Maladies intérieures, suites de Couches, Pertes blanches, Métrites, Fibromes, Hémorragies, Tumeurs, trouveront un soulagement à leurs souffrances en employant la JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY.

Celles qui craignent les accidents du Retour d'Age doivent faire, avec la JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY, une cure pour aider le sang à se bien placer, et pour éviter les maladies les plus dangereuses.

La JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY, préparée à la Pharmacie Mag. DUMONTIER, à Rouen (France), se trouve dans toutes les pharmacies. Le flacon, fr. 3.50.

Dépôt général pour la Suisse : André JUNOD, pharmacien, 21, Quai des Bergues, à Genève.

Bien exiger la véritable JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY qui doit porter le portrait de l'Abbé Soury et la signature Mag. DUMONTIER en rouge.

Tout le monde se dispute

notre nouvelle graine de lin qualité extra-supérieure, anisée et toute fraîche; nos ventouses 40 et 45 mm. en verre clair tournées à la main.

Drogueries Fessler & Calpini à Martigny-Ville
P. Marclay à Monthey

Anti-poux

Remède infailible

pour la destruction des poux et lentes.
Garanti inoffensif pour les cheveux et la peau. Prix fr. 2.— Discretion. Albert Rickenbach, coiffeur, Vernayaz.

BAISSE

Bouilli av. os, le kg. Fr. 1.60
Rôti sans os » 2.40
Viande fumée sans os 2.40
Saucisses, saucissons » 2.60
Salamis » 3.60

Viande désossée pour charcuterie de particuliers » 2.—
Boucherie Chevaline Centrale Louve, 7, LAUSANNE H. Verrey Expéditions. Demi-port payé

Négligence

Nous attirons l'attention sur les avantages qu'offrent les coffres-forts

et cassettes incombustible

Ces meubles sont devenus indispensables pour serrer livres, papiers, (de famille), titres, etc. Le public très souvent dans la triste nécessité de sacrifier ces objets en cas d'incendie. Il s'empresse de s'éviter tout souci en demandant un prospectus à François Tauxe, fabricant de coffres-forts, à Malley, LAUSANNE.

A vendre, faute d'emploi, un petit

char à pont

No 13, une

épancheuse

6 fourches et un canapé-lit. Le tout en très bon état. S'adresser à Gaston Borgeaud, Vionnaz.

- Imprimerie Rhodanique -

A vendre

à Lavey-Village.

maison locative

neuve, comprenant : 4 appartements, eau, lumière, jardins et dépendances. Chambre à lessive, etc. Prix avantageux. Pour offres et renseignements s'adresser au Bureau du « Courrier de Bex ».

A vendre à Vernayaz

bâtiment locatif

bien construit et bien entretenu, comprenant 4 appartements, 2 magasins, grandes caves, mansardes et terrain de 940 m². Rapport actuel 8% pouvant être augmenté. On traiterait avec fr. 10,000.— comptant, le solde contre hypothèque aux meilleures conditions. S'adr. Banque Populaire Suisse, Montreux.

A vendre d'occasion deux bonnes

MACHINES à ECRIRE

Underwood et Royal

H. HALLENBARTER, SION

A vendre fort

cheval

7 ans, sage, franc de collier.

S'adresser à E. Perrollaz, Sion.

A vendre 200 kg. de

lard maigre

à 350 fr. le kg.

S'adresser à C. Banaud, charcutier à romanel sur

Lausanne.

Poursuites

et Encaissements

sont effectués sans retard et à des conditions très avantageuses

par la

Fiduciaire Romande

G. Dupuis, Martigny

Téléphone 136

A vendre belle

caisse enregistrée

National à 4 services, ayant très peu servi. Indispensable à cafetiers ou négociants. Bas prix. Adresse : Ls Rapaz, Rue du Collège, Martigny.

JEUNE FILLE

connaissant le service, cherche place de fille de salle ou sommelière. Certificats à disposition.

S'adresser au Nouvelliste sous A. A.

Grand choix de

Bijouterie

or, argent et doublé

Alliances or

(gravure gratuite)

Henri Moret - Martigny

Avenue de la Gare

A vendre

deux porcs

de huit jours.

S'adresser chez Mottiez Joseph, Paluds, Massongex.

Sommelière

cherche place pour servir à la salle ou au café. Ferait aussi les saisons. S'adresser au Nouvelliste sous B. V.

BAISSE DE PRIX

sur les

Enveloppes

IMPRIMERIE RHODANIQUE

du NOUVELLISTE VALAISAN

ST-MAURICE

Téléphone 46

A. MAYOR
STORES, JALOUSIES

Maupas 2, Lausanne T. 95.14
Stores en bois
Stores peints pour magasins.

A vendre deux

PIANOS

d'occasion à prix très avantageux, ainsi qu'un petit harmonium en parfait état.

H. HALLENBARTER, SION

Eau-de-Vie de Fruits (poires) à fr. 1.30

Eau-de-vie de prunes à fr. 1.80
Eau-de-vie de lie à fr. 2.—
Kirsch 1re qual. fr. 3.80
Envoi depuis 5 litres contre remboursements.

Jean SCHWARZ & Cie
Distillerie, Aarau, 9

BOUCHERIE ROUPH

Rue de Carouge, 36 bis
Téléphone Stand 20.59
GENÈVE
expédition

par retour du courrier :

Bouilli, depuis 2.20 le kg.

Rôti, de 2.70 à 2.80 le kg.

Graisse rognon 1.50 le kg.

Boucheries - charcuteries

A. FAVET

77 rue de Carouge, GENÈVE
Tél. 50.47 Stand

expédition franco de port à partir de 5 kg. le kg.

Bouilli 1er choix 2.25 à 2.50

Rôti » 2.50 à 3.—

Poitrine de mouton 2.50

Graisse de rognon 1.50

Lard fumé, bajoues 2.50

Lard salé, bajoues 2.50

Saucisses de ménage 3.50

Cervelas la dz. 3.—

Lard à fondre le kg. 2.50

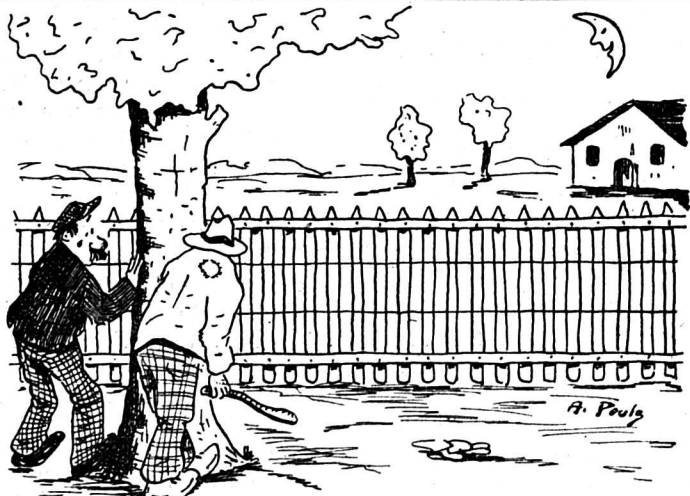
Service rapide

On offre à vendre environ 20,000 kg.

foin

1re qualité à bon prix.

S'adresser à Edmond Boissard, Monthey.



Faut pas nous y aventurer !... Tu vois... c'est entouré avec une clôture Breuzard !...

FABRIQUE DE CLÔTURES F. BREUZARD

BETHUSY - LAUSANNE.

(Demandez le prix-courant pour clôtures.)

3 FEUILLETON DU «NOUVELLISTE»

LA FILLE DU PECHEUR

NOUVELLE

— Monsieur Henri, commença le vieillard sur un ton sévère, si j'ai bien compris, ce n'est pas pour la pêche que vous êtes venu ce soir ?

— Non, répondit le coupable en souriant d'un air un peu embarrassé.

— Ni les autres fois non plus ?

— Non, j'avais...

Le vieillard l'interrompit d'un geste plein d'autorité :

— Je ne vous demande pas vos raisons, monsieur Henri ; elles sont assez claires. Vous n'avez d'ailleurs aucune disposition pour la pêche, et vous ferez bien d'en rester là de votre apprentissage. C'est du temps perdu... Pour ce qui est de ma fille, qui est une personne raisonnable, puisqu'elle a accueilli vos avances, je ne veux pas refuser mon consentement. Vous êtes un bon parti, meilleur qu'elle n'aurait pu l'espérer. Mais, vous êtes-vous demandé, monsieur Henri, ce que deviendrait son vieux père, une fois qu'elle serait loin ?... Je suis infirme, je ne peux presque plus travailler ; et c'est elle qui me fait vivre. Vous n'y avez peut-être pas réfléchi ; quand on est jeune...

— Oh ! que oui que j'y ai réfléchi, interrompit le meunier. Je me suis dit que, si j'avais le bonheur d'épouser Mlle Louise, son père deviendrait mon père, et que nous nous occuperions de lui ensemble. Je crois même que je lui en avais déjà dit deux mots. N'est-ce pas, Louise ?

— Oui, murmura celle-ci presque à voix basse, en levant sur son amant un regard attendri et confiant.

— Vous entendez, père Matthieu ? Nous serons deux à vous aimer et à prendre soin de vous. Louise viendra tous les jours vous faire visite, et il y aura chez nous une chambre qui sera la vôtre quand vous voudrez bien l'occuper.

Il avait repris la main que la jeune fille lui abandonnait ; il y imprima un baiser. Le vieillard se leva lentement, gêné par ses rhumatismes, très ému de la tendresse que ce beau garçon témoignait à sa fille.

— Je vous la donne, fit-il. C'est une brave fille, elle fera une brave femme, comme sa mère. Que le bon Dieu... vous... bénisse, mes... enfants...

Il faisait pour s'empêcher de pleurer une grimace touchante et se rassit sans pouvoir ajouter un mot. Puis, tout à coup, son regard rencontrant la boîte de conserves d'où un énorme lombric cherchait à s'évader, il se releva avec un effort terrible.

— Tout de même, fit-il d'un air joyeux, il ne sera pas dit que ces amorces n'aient servi. Rallume le feu, Louise. Pendant que vous resterez là à causer, moi j'irai vous chercher à souper.

Il avait retrouvé sa vivacité d'autrefois et se lança comme un jeune homme vers la rivière, sa ligne d'une main, sa boîte de l'autre.

Louise Matthieu jouissait au village d'une grande considération, malgré sa jeunesse. La nouvelle de son prochain mariage avec le riche meunier fut bien accueillie. Tout le monde s'était attendu à ce dénouement, les visites du jeune homme n'ayant point passé inaperçues. On avait même plaisanté celui-ci sur sa façon originale de faire la cour à la fille du pêcheur. Aussi fut-ce un éclat de rire général lorsque, le soir, un cercle, il fit part à ses amis de son bonheur prochain.

— La plus truite des trois n'est pas celle qu'on pense, dit l'un.

— Tant va la truite à l'eau, qu'à la fin elle se fait prendre, ajouta un second.

Et pendant un instant les beaux esprits du village ne firent que renchérir sur ce début. Chausson prit le parti de rire avec les autres, montrant ainsi qu'il avait autant d'esprit que pas un, et fit déboucher un tonneau de bière en l'honneur de ses fiancées, ce qui acheva de lui concilier son public.

Louise reçut le lendemain la visite de sa future belle-mère, qui se montra polie, quoique un peu froide, et de sa future belle-sœur, qu'elle connaissait et aimait depuis longtemps, et qui rachaeta par son effusion de cœur ce qu'il y avait d'un peu guindé dans l'attitude de Madame la meunière.

Ses amies vinrent l'une après l'autre la

féliciter et lui donner des conseils pour son trousseau. Les élèves de sa classe lui apportèrent des fleurs qu'elles mirent sur son pupitre dans une superbe soupière d'étaïin, pièce de résistance pour le futur ménage.

Elle accueillait cadeaux et félicitations avec son même sourire tranquille et son air calme, étant de ces personnes qui gardent pour elles leurs sentiments, par une sorte de pudeur ou faute de savoir les manifester.

Le plus joli moment, ce fut lorsqu'elle eut à composer la lettre par laquelle elle annonçait son mariage à la municipalité, en priant cette haute autorité de la remplacer pour la rentrée d'automne. C'était le soir, dans la petite cuisine du pêcheur, son fiancé lui donnant un coup de main pour la rédaction, ce qui obligea la pauvre et très heureuse fille à faire une demi-douzaine de brouillons, pour finir par déclarer en riant qu'elle s'en tirerait bien toute seule, si on voulait seulement la laisser tranquille pendant un quart d'heure.

Elle porta sa lettre à la poste le lendemain matin en allant à l'école et la glissa dans la boîte avec un sourire de satisfaction ; il lui semblait qu'elle venait de se couler de dessus ses épaules le lourd fardeau de l'enseignement. Presque aussitôt un soupir lui monta aux lèvres ; elle craignait que son bonheur ne fût trop grand pour durer. Était-ce un pressentiment, l'ombre projetée par un malheur prochain ? Qui le dira ? Les neuf dixièmes des pressentiments passent sans rien laisser après eux.

En revenant de l'école, Louise rencontra sur la route une petite cousine de son père, qu'on appelait la chapelière, parce que son mari était marchand de chapeaux. C'était une bonne femme, mais pour le malheur de Louise elle avait une fille à marier, la belle Sophie, que le meunier Chausson avait fait danser l'année d'avant à la fête de l'abbaye. Il en avait fait danser bien d'autres, sans que cela eût tiré à conséquence, et Sophie était une sorte de s'être mis des idées en tête. Quoi qu'il en soit, les fiancailles de Louise n'étaient pas pour lui plaire, et la chapelière était furieuse de la déconvenue de sa fille.

(A suivre.)

Parc des Bains - Bex

Thé-concert

le Jeudi et le Dimanche

à 15 h. 30

en cas de pluie, au Gd Hôtel

Samedi et Dimanche soirs

DANCING